

# REGISTRE DE CONCERTATION DU PUBLIC

Aménagement de voirie Zone d'Activité Économique de Val Thoiry

Lieu de la concertation :

Durée de la concertation : 1 mois Du 20 octobre 2023 au 20 novembre 2023



## REGISTRE DE CONCERTATION DU PUBLIC

Situé à l'extrémité est du département de l'Ain sur la commune de Thoiry et plus particulièrement dans la Zone d'activité économique de Val Thoiry, le projet d'aménagement présenté s'inscrit dans le cadre du schéma d'extension du centre commercial de Val Thoiry.

Cet ensemble, connecté à l'axe structurant routier du Pays de Gex (RD 884), constitue également un des accès importants à la commune de Thoiry.

La voie desservant l'ensemble des commerces pour les usagers, les livraisons et l'accès à la commune de Thoiry est rapidement saturée aux périodes de grande affluence.

Des remontées de file de véhicules apparaissent alors sur la 2x2 voies posant d'importants problèmes de sécurité routière.

Le projet d'extension de la zone d'activité, avec l'augmentation des surfaces commerciales, doit être accompagné par une forte restructuration des voies publiques de desserte.

Ce projet de restructuration est soumis à une procédure de concertation selon le code de l'urbanisme (en ses articles L.103-2 et suivants, et R.103-1 et suivants).

Vous êtes donc invités à vous exprimer sur l'ensemble des composants de l'opération : le fonctionnement des aménagements, la prise en compte des mobilités douces, l'impact de l'opération sur l'environnement ou tout autre composante de l'opération sur lequel vous souhaiteriez apporter une contribution.

**DOSSIER DE L'AMENAGEMENT** 



« Ici, Pays de Gex agglo aménage la voirie. »

### CONCERTATION PUBLIQUE DU 20 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE 2023



#### **VOS CONTRIBUTIONS**

#### **SUR REGISTRES PAPIER:**

En Mairie de Thoiry Au Siège de Pays de Gex agglo

#### PAR COURRIER:

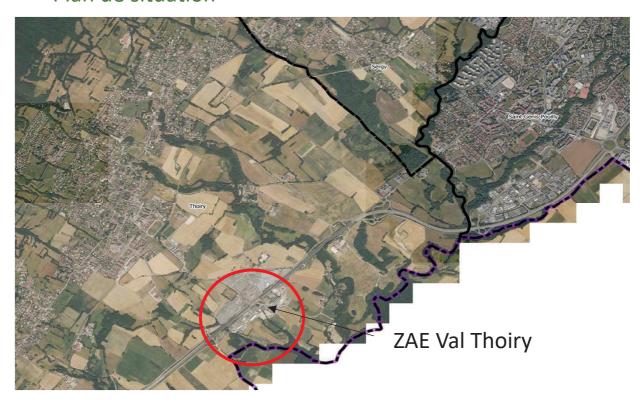
Pays de Gex agglo – Service Patrimoine 135 rue de Genève 01170 GEX

Dossier complet sur : WWW.PAYSDEGEXAGGLO.FR/VALTHOIRY

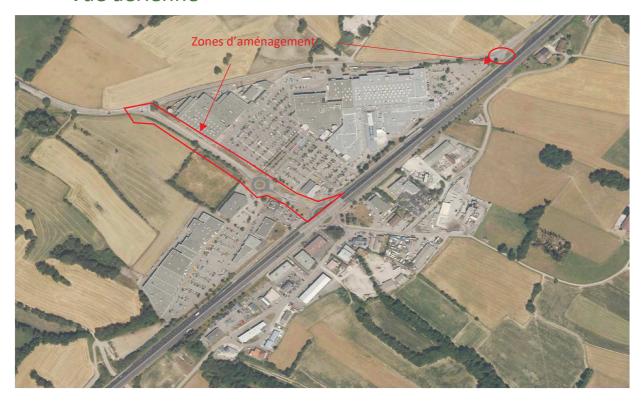


#### 1 - Plan de situation - vue aérienne

• Plan de situation



• Vue aérienne





#### 2 - Contexte général

**S**itué à l'extrémité est du département de l'Ain sur la commune de Thoiry et plus particulièrement dans la Zone d'activité économique de Val Thoiry, le projet d'aménagement présenté s'inscrit dans le cadre du schéma d'extension du centre commercial de Val Thoiry. Cet ensemble, connecté à l'axe structurant routier du Pays de Gex (RD 884), constitue également un des accès important à la commune de Thoiry.

La voie desservant l'ensemble des commerces pour les usagers, les livraisons et l'accès à la commune de Thoiry est rapidement saturée aux périodes de grande affluence. Des remontées de file de véhicules apparaissent alors sur la 2x2 voies posant d'importants problèmes de sécurité routière.

Le projet d'extension de la zone d'activité, avec l'augmentation des surfaces commerciales, doit être accompagné par une forte restructuration des voies publiques de desserte.

L'entrée de ce secteur, ainsi que la voie (rue de la gare) en direction de la commune de Thoiry, vont être aménagées pour une meilleure répartition des flux de véhicules. Un carrefour va être créé pour desservir l'enseigne de grande distribution d'amélioration de l'habitat qui déménage.

Le carrefour de l'entrée nordest du centre commercial, avec la rue de Pré Jacquet, va être aménagé pour sécuriser les mouvements d'entrée/sortie de celui-ci pour prendre en compte l'augmentation de la capacité de stationnement du parking.



#### 3 - Opportunités et enjeux de l'opération

Principal enjeu: la fluidité de la desserte de la Zone d'Activité Économique de Val Thoiry qui présente, lors des périodes de grande affluence, des situations d'engorgement pouvant amener des situations dangereuses avec l'accès direct à la RD 884 (axe structurant à 2x2 voies).

L'augmentation des surfaces commerciales et des capacités de stationnement des commerces de Val Thoiry doit donc être accompagné par des aménagements publics. Cette analyse a conduit Pays de Gex agglomération à étudier, dès l'instruction des dossiers d'urbanisme, un projet de restructuration de voirie lequel est financé essentiellement par un Projet Urbain Partenarial précisant les besoins, les objectifs et l'engagement de la collectivité pour cette opération

#### **O**pportunités

Ces travaux vont en parallèle bénéficier aux modes de déplacements alternatifs avec :

- le déplacement et la mise aux normes des arrêts TPG,
- la clarification des itinéraires mode doux,
- la sécurisation des déplacements des piétons.

Le site se trouvant au pied des montagnes du Jura, le programme prévoit également l'amélioration de la qualité paysagère du site replaçant celuici dans un contexte plus naturel :

- Renaturer le cours d'eau le long de la rue de la gare
- requalifier les espaces verts
- rendre la perception du site plus paysagère pour un meilleur lien avec son environnement

Ces travaux s'inscriront dans un contexte de continuité des activités commerciales, ce qui représente un enjeux très fort en termes d'organisation.



#### 3 - Opportunités et enjeux de l'opération

Des acquisitions foncières sont prévues, pour permettre de disposer des emprises, afin d'agrandir le carrefour giratoire actuel, pour fluidifier les déplacements routiers mais aussi des modes doux, afin de renforcer le lien entre les espaces commerciaux de Val Thoiry nord et sud aujourd'hui coupés physiquement par la rue de la Gare, dont le caractère actuel est quasi exclusivement routier

Ce besoin de maîtrise foncière conduit Pays de Gex agglomération à lancer prochainement une procédure, en vue disposer d'une Déclaration d'Utilité Publique et à phaser l'opération, afin de livrer certains aménagements pour desservir l'enseigne d'amélioration de l'habitat qui se déplace.



Du fait de l'importance des aménagements à réaliser, du contexte commercial et des engagements pris, ces travaux se dérouleront en plusieurs phases.

Dans un premier temps, le carrefour entre les rues de Pré Jacquet et de la gare sera transformé en giratoire pour permettre la distribution vers le futur commerce de l'autre côté du cours d'eau (travaux dans un premier temps puis accès public et livraison dans un second).

En second lieu viendra la mise en place d'un giratoire de faible emprise, au carrefour de la rue de Pré Jacquet et de l'entrée nordest de Val Thoiry.

#### Enfin, sera réalisé

l'aménagement de la rue de la gare depuis le nouveau giratoire en haut de celle-ci jusqu'au giratoire sous la 2x2 voies.

Cette dernière phase sera la plus importante puisqu'elle comprendra :

- le basculement de la voie descendante de l'autre côté du cours d'eau,
- la reprise complète du giratoire actuel,
- la modification de la connexion avec le giratoire sous la 2x2 voies.

En fonction de la situation, les aménagements paysagers (hors plantations) se feront pendant ou à l'issue de chaque phase.



**A**ménagements routiers

#### Cette opération consiste en :

- la création d'un giratoire au niveau du carrefour des rues de la gare et Pré Jacquet concourant à l'ajout d'un accès au futur secteur commercial et à la sécurisation des différents mouvements,
- la création d'un giratoire au niveau du carrefour de la rue Pré Jacquet et de l'entrée nord des parkings afin de sécuriser les mouvements des véhicules,
- la requalification de la rue de la gare par une séparation des deux voies augmentant ainsi la sécurité,
- la requalification du giratoire principal desservant l'ensemble des secteurs commerciaux, ceci afin de fluidifier la distribution de ces derniers et de créer un nouvel accès au futur secteur commercial,
- la requalification de l'accès de la zone commerciale depuis la 2x2 voies par la création d'une voie propre à l'accès au secteur commercial Nord.



Aménagements des modes alternatifs

Actuellement les modes doux sont insuffisamment déployés sur la zone commerciale:

- Les arrêts de bus sont excentrés et mal agencés.
- Il n'existe qu'une liaison mixte vélos-piétons entre le giratoire principal et le carrefour des rues de la gare et Pré Jacquet.

Le projet recentrera les quais bus sur l'axe principal de la zone avec des quais confortables pour les usagers.

Il déploiera les liaisons vélos-piétons ou piétons seuls afin de desservir en toute sécurité l'ensemble des secteurs commerciaux.



**Q**ualité paysagère,

Le site actuel ne bénéficie pas d'une intégration paysagère en adéquation avec l'environnement, notamment les montagnes du Jura en arrière-plan.

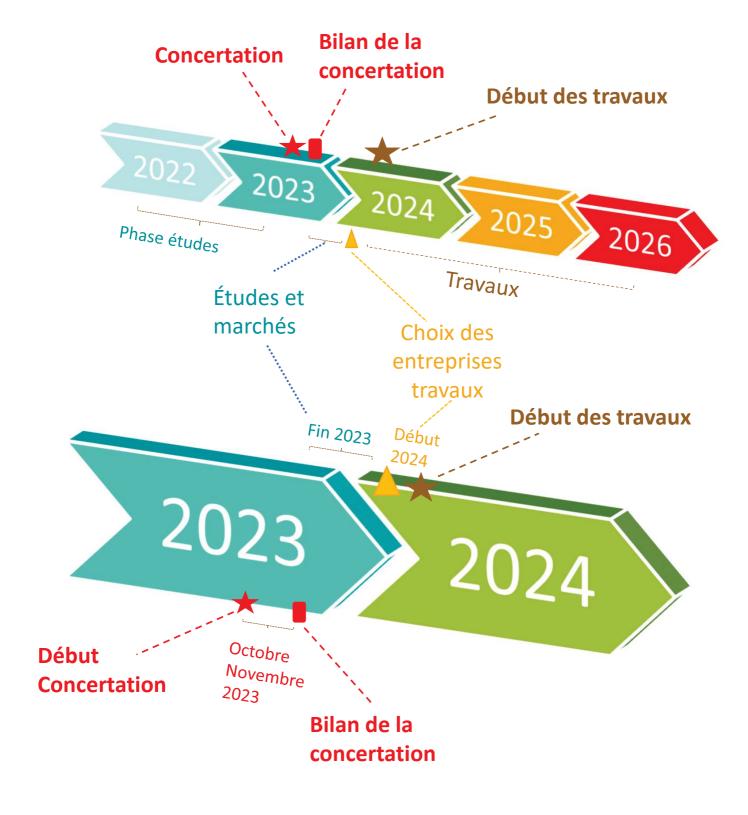
Afin de donner un aspect moins urbain au secteur, les espaces verts seront agrémentés :

- d'arbres en nombre suffisant pour donner un aspect végétal sans pour autant masquer la perspective sur les montagnes en arrière-plan et les commerces,
- d'espaces de prairie avec une végétation mi-haute pour favoriser le développement de la biodiversité,
- d'espaces verts de type gazon en bordure des différentes voies afin de garder cet aspect végétal.

Le basculement de la voie routière de la rue de la gare venant de la commune de Thoiry de l'autre côté du cours d'eau permettra la renaturation de celui-ci toujours dans un souci de développement de la biodiversité.



#### 5 - Calendrier prévisionnel





#### 6 – Phasage

Phase 1 - Giratoire : rues de la gare et Pré Jacquet



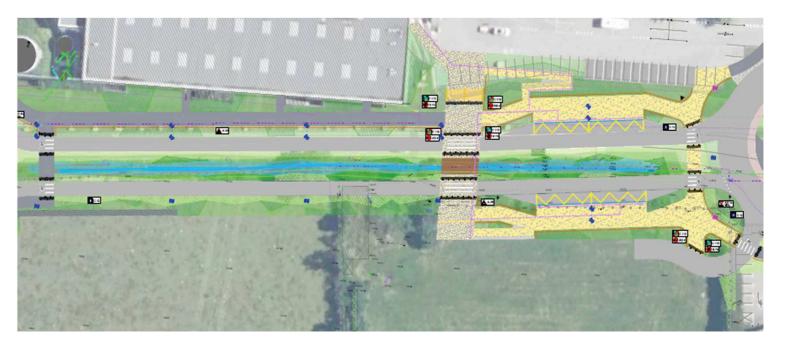
Phase 2 - Giratoire : rue de Pré Jacquet et entrée du parking Nord



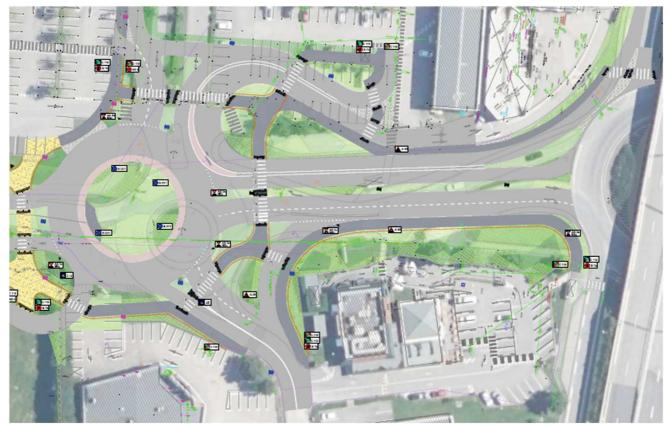


#### 6 – Phasage

Phase 3 - Rue de la Gare



Phase 4 - Entrée depuis la 2x2 voies



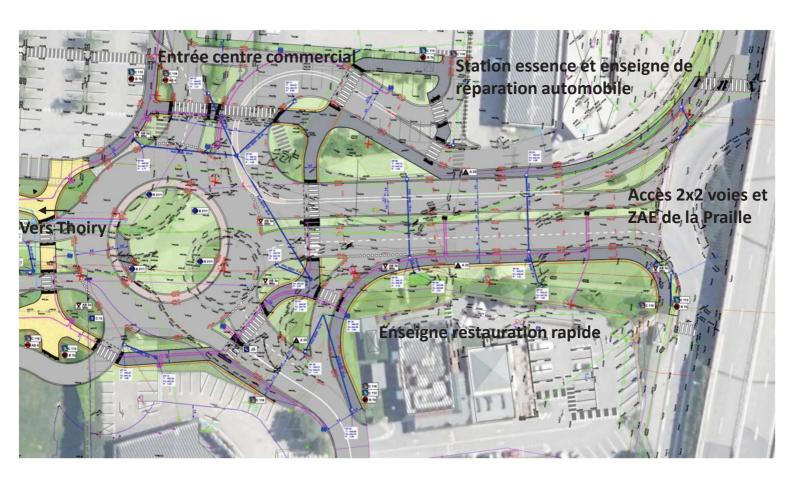


#### 7 - Estimation financière

TOTAL	4 962 430
Autres frais : études (mobilité et faisabilité technique, fonctionnelle et financière- 34 715 €), acquisitions foncières, maîtrise foncière et maîtrise d'œuvre (équivalent à 10% du montant global des travaux)	451 130
Sous-total des travaux	4 511 300
Nouveau giratoire Chemin de Pré Jacquet - sortie arrière de Val Thoiry et création d'une nouvelle sortie pour le parking est de Val Thoiry	587 700
Nouveau giratoire Rue de la Gare-Chemin de Pré Jacquet	827 100
La rue de la Gare devient une route à chaussées séparées (une voie pour chaque direction) afin de réaliser une zone verte le long de la route	1 564 900
Nouvelle voie rapide de sortie dédiée le long Pré de Fontaine pour fluidifier la circulation de véhicules vers la RD884	98 900
Mise à deux voies de la rue de la Gare entre le giratoire d'accès à Val Thoiry	689 700
Réaménagement du giratoire Rue de la Gare - accès Centre commercial de Val Thoiry avec élargissement du rond-point et ajout d'une voie en sortie et reprise du giratoire	743 000
LISTE DES AMENAGEMENTS PUBLICS COMMUNAUTAIRES ROUTIERS PREVUS	Montant estimé en € HT

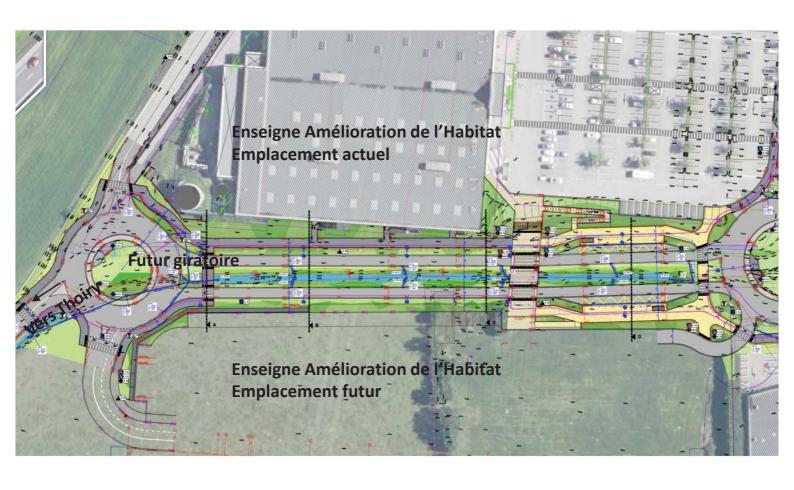


- Détails graphiques de l'Avant-Projet
- Modification de l'entrée depuis la 2x2 voies



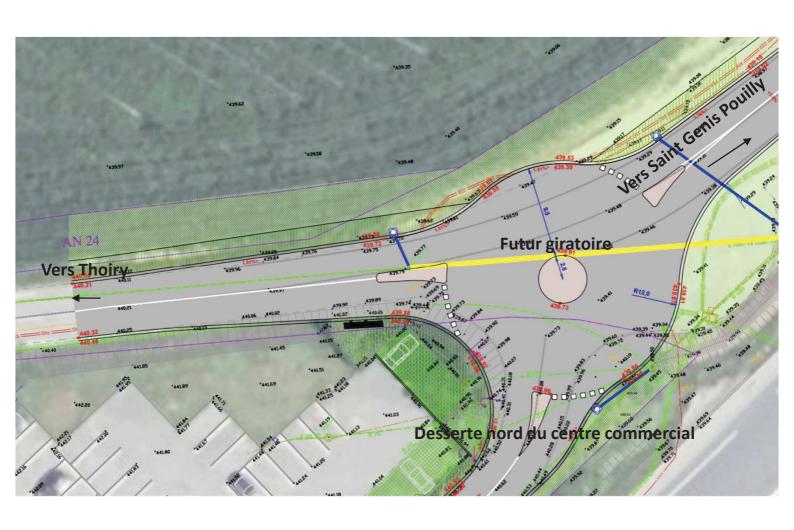


- Détails graphiques de l'Avant-Projet
- Partie haute de l'aménagement de la Rue de la Gare





- Détails graphiques de l'Avant-Projet
- Création d'un giratoire Chemin de Pré-Jacquet

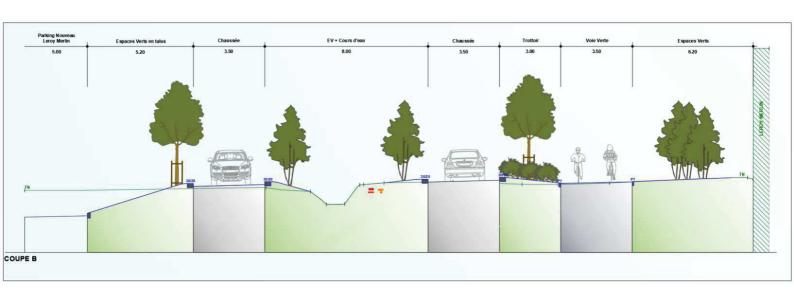




• Profil en travers au niveau des quais bus

eroy Merlin	Espaces Verts	Voie Verte	Quai-Bus	Arrêt de Bus	Chaussée	EV + Cours d'eau	Chaussée	Arrêt de Bus	Qual-Bus	Voie Verte	Espaces Verts
variable	variable	3.50	3.00	3.00	3.50	8.00	350	3.00	3.00	3.50	variable
OUPE D				0 000					Short Over		

• Profil en travers de la voirie rue de la Gare





• Vues 3D







• Vues 3D

**Vers Thoiry** 







• Vues 3D

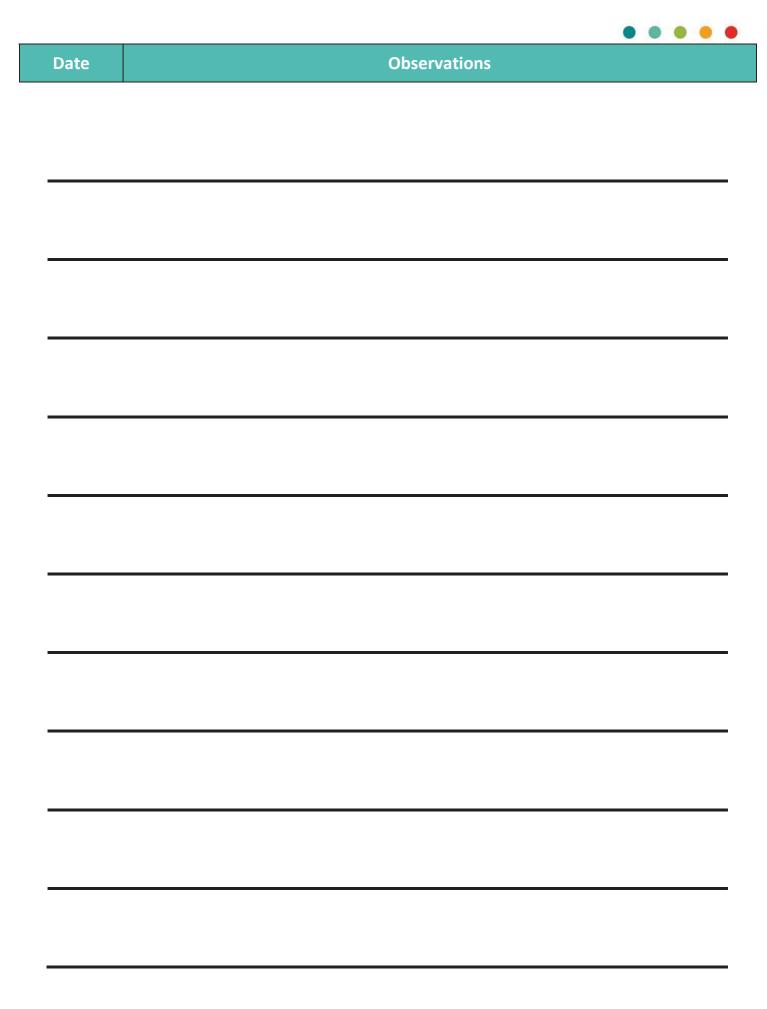


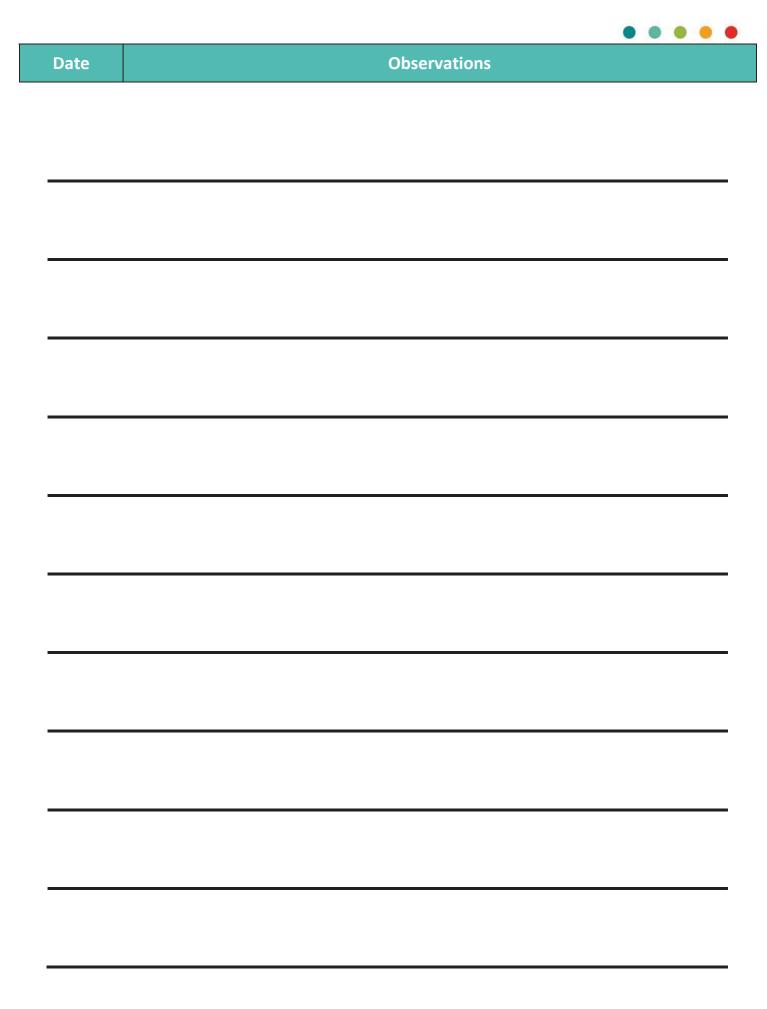


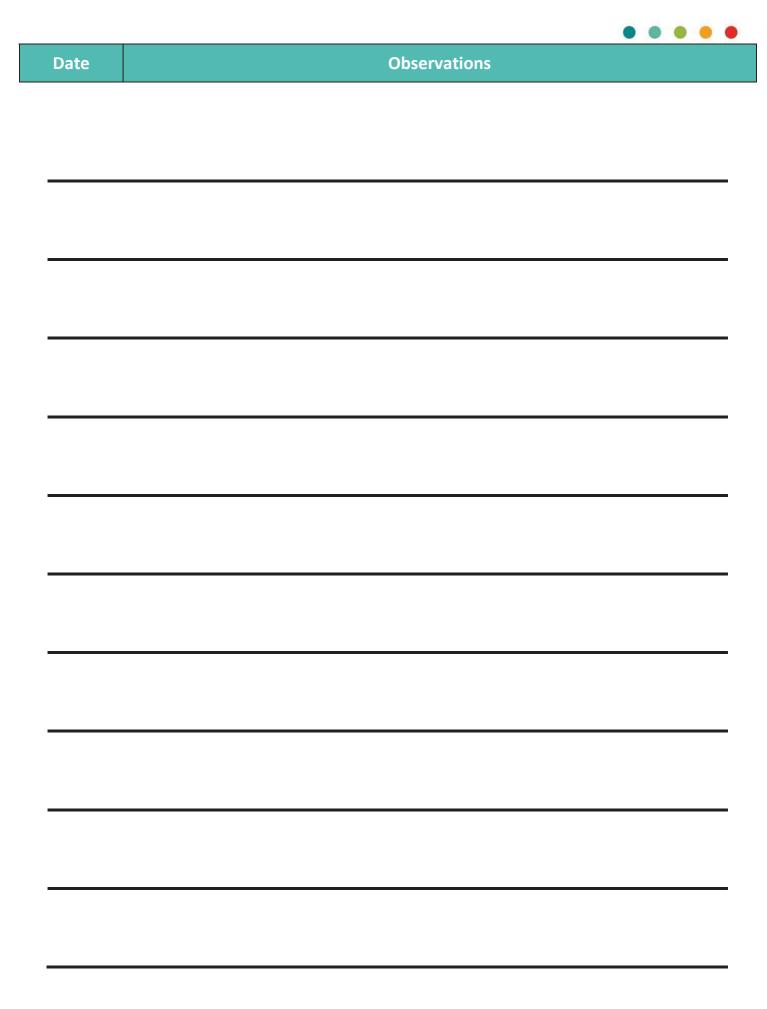


#### Observations du public

	Date	Observations
-		
_		
-		
_		
_		
_		
_		
-		
-		









Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations



Date	Observations